

Pour une bonne CCT et pour des certificats Prevhor, cela vaut la peine de devenir membre d'Unia!

Comme membre d'Unia dans l'industrie horlogère, vous recevez chaque année une part du capital de la fondation Prevhor, sous forme d'un certificat. D'une valeur initiale d'environ 400 francs, ces parts prennent rapidement de la valeur.

À l'âge de la retraite ou en cas de départ à l'étranger, vous pouvez demander le remboursement de ces parts à leur valeur du jour. Que vous ayez fait une carrière complète dans l'industrie horlogère ou seulement quelques années, ce capital de retraite sera le bienvenu!

Dans ce flyer, des réponses à vos questions:

- Qu'est-ce que Prevhor?
- Qu'est-ce qu'un «certificat Prevhor», aussi appelé «bon Prevhor»?
- Est-ce que ça vaut vraiment quelque chose?
- Que faut-il faire de ses certificats Prevhor?
- Que se passe-t-il si je quitte l'industrie horlogère?
- Quelles sont les conditions pour encaisser mes certificats Prevhor?





Qu'est-ce que Prevhor?

Prevhor est une fondation créée en 1971 par le syndicat Unia (appelé FTMH à l'époque) et la Convention patronale, le regroupement des associations patronales de l'horlogerie.

Elle poursuit deux buts :

1. Constituer, pour chaque employé-e membre du syndicat et travaillant avec un contrat fixe dans une entreprise horlogère conventionnée, un capital d'épargne personnel disponible à l'âge de la retraite.
2. Financer des formations au bénéfice des employé-es. Ces cours sont organisés par le syndicat Unia ou par les entreprises.

Qu'est-ce qu'un «certificat Prevhor», aussi appelé «bon Prevhor»?

La fortune de Prevhor n'appartient pas à Unia ni au patronat, elle appartient aux membres syndiqués qui la détiennent sous forme de parts personnelles : les «certificats Prevhor».

Chaque année, la redistribution de l'augmentation de son capital se fait de deux façons :

- De nouvelles parts sont émises et distribuées à tous les membres syndiqués actifs aujourd'hui dans l'industrie horlogère ;
- La valeur de toutes les parts en circulation augmente, ce qui profite particulièrement aux personnes qui ont de longues carrières dans l'industrie horlogère.

Est-ce que ça vaut vraiment quelque chose?

Oui, et plus que vous ne le pensez! Prenons un exemple: si vous travaillez dans l'horlogerie et êtes membre du syndicat depuis dix ans, vous avez reçu 10 certificats. Le plus ancien, celui de 2014, valait 442,83 CHF au moment où vous l'avez reçu et en vaut 887,40 aujourd'hui! Si l'on prend l'ensemble de vos 10 certificats, leur valeur actuelle est de 6 952,32 CHF, soit en moyenne 695 CHF par an. Ça vaut la peine: c'est beaucoup plus que la somme de vos cotisations syndicales!

Que faut-il faire de ses certificats Prevhor?

Les conserver soigneusement (ils sont nominatifs et ne peuvent pas être donnés ou vendus). Ensuite, quand vous remplirez une des conditions (voir plus loin), vous pouvez vous rendre au syndicat et demander le remboursement de toutes vos parts au cours du jour. Attention, ne tardez pas car 20 ans après l'âge de votre retraite, si elles ne sont pas réclamées, les parts sont annulées. S'il vous en manque, pas de stress: la gestion est informatisée et les certificats perdus peuvent être remplacés.

Si je quitte l'industrie horlogère pour travailler dans un autre secteur, que se passe-t-il?

Vous ne recevez plus de nouveaux certificats mais ceux que vous possédez continuent de prendre de la valeur et vous pourrez les toucher à l'âge de la retraite (ou 5 ans avant). Ne les oubliez pas...

Quelles sont les conditions pour me faire rembourser mes certificats Prevhor?

Il y a quatre cas de figure:

- À l'âge de la retraite ou au plus tôt 5 ans avant
- En cas d'une invalidité totale (100%)
- Lors d'un départ définitif de Suisse, le remboursement peut être demandé au plus tôt 13 mois plus tard
- En cas de décès, le remboursement peut être demandé par vos héritiers (épouse, époux ou enfants)



Envie de devenir membre?

N'en doutez plus: devenir membre Unia dans l'industrie horlogère en vaut vraiment la peine. Rejoignez les milliers de membres actifs dans toutes les régions horlogères et profitez d'une série d'autres avantages:

- Formations continues (max CHF 1000.- par an)
- Institut de formation (Movendo)
- Conseil et aide juridique (droit du travail et de la sécurité sociale)
- Protection juridique Multi-Unia pour toute la famille (CHF 120.- par an)
- Réductions sur les chèques REKA et les logements de vacances
- Assurance chômage

Plus d'infos ici: **www.unia.ch**

Votre secrétariat Unia:

Unia Bienne-Seeland/Soleure

- Rue de Morat 33, 2501 Bienne
biel@unia.ch • 032 329 33 33
- Iris Alvarado
iris.alvarado@unia.ch • 032 556 20 46 • 079 917 45 92
- Sandro Agudin
sandro.agudin@unia.ch • 032 329 33 02 • 079 580 72 41



Le Syndicat.